

3, avenue Victoria
75100 PARIS RP - FRANCE
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77
secretariat.dg@sap.ap-hop-paris.fr

Paris, le 15 Janvier 2014

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Professeur Serge UZAN

Doyen de la Faculté de Médecine Pierre et Marie CURIE

Site La Pitié Salpêtrière

91 bd de l'Hôpital

75013 PARIS

Monsieur le Doyen,

Dans la perspective du Plan Stratégique de l'AP-HP qui doit être finalisé d'ici l'été 2014 et en lien avec la Stratégie Nationale de Santé et la mise en œuvre du Plan Cancer 3 qui devrait être annoncé par le Président de la République au début du mois de février, j'ai décidé, en accord avec le Président de la CME, que le volet Cancer du Plan Stratégique de l'AP-HP devait faire l'objet d'une démarche spécifique.

En effet, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris se doit d'être exemplaire et innovante dans l'application du plan Cancer, compte tenu de l'importance qu'elle représente dans ce domaine en Ile-de-France et de sa triple mission de soins, de formation et de recherche. Pour avoir évoqué ce sujet avec la Présidente de l'Institut National du Cancer, je sais que nous pourrons compter sur l'appui de l'INCA dans notre réflexion.

Je vous remercie d'avoir accepté de présider la commission chargée de cette mission. A cet effet, vous aurez toute latitude pour constituer le groupe de travail et effectuer les auditions que vous jugerez nécessaires à la conduite de cette mission. Je souhaite cependant que ce groupe de travail, s'il doit être restreint pour être efficace, intègre un cadre de soins et un représentant des patients.

Vos réflexions devront prendre en compte les attentes et les besoins d'établissements hors AP-HP, de la médecine de ville et des autres acteurs sanitaires pour bien traduire la notion de « parcours » et réaffirmer la responsabilité territoriale de l'AP-HP.

Elles devront inclure des propositions permettant de donner une meilleure lisibilité aux patients et à leur médecin traitant sur la réponse que peut leur apporter l'AP-HP dans le domaine du cancer, tant en ce qui concerne l'orientation, les spécialisations que les garanties de qualité et de rapidité de prise en charge.

.../...

Vous disposerez du soutien administratif, logistique et technique de la direction médico-administrative de l'AP-HP en tant que de besoin.

Comme nous en sommes convenus, cette mission aura une durée de 3 mois au terme desquels vous me présenterez, ainsi qu'au Président de la CME, les conclusions et propositions de votre groupe, afin qu'elles puissent être discutées en directoire.

En vous renouvelant mes remerciements pour avoir accepté cette mission à laquelle j'attache une importance toute particulière, je vous prie de croire, Monsieur le Doyen, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement



Martin HIRSCH

Copie :

- M. le Pr. Loic CAPRON, Président de la CME
- M. Jean-Michel DIEBOLT, Directeur de la DMA
- Mme Sibyle VEIL, Directrice de la DPT